

Psychopédagogue I/2T - Petite enfance

MISSION

Dans le cadre du projet pédagogique et en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire, je veille à l'épanouissement des enfants tout au long de leur développement, afin de garantir leur bien-être physique et psychique, j'accompagne le personnel dans l'amélioration continue de la prise en charge globale des enfants. Je soutiens les familles dans leur parentalité.

TACHES & ACTIVITES

- Analyser son/leur langage non verbal et/ou verbal
- Animer les réunions d'équipe
- Communiquer les points d'attention en vue de l'amélioration continue du projet pédagogique
- Observer l'(es) enfant(s) au sein du groupe
- Organiser les séances de psychomotricité
- Orienter et collaborer avec d'autres organismes
- Recevoir les parents et partager le fruit des observations
- Relayer les anomalies/dysfonctionnements observés tout au long de la journée aux personnes concernées
- S'immerger dans le lieu de vie des enfants
- Sensibiliser et encourager le personnel dans leur réflexion sur leurs pratiques professionnelles
- Soutenir le travail de liaison et d'échange
- Soutenir les familles dans leur parentalité
- Travailler individuellement et en équipe à l'amélioration des pratiques professionnelles

Profil

DIPLOME: Etre en possession d'un diplôme Bachelor en psychologie (spécialisation en psychomotricité).

COMPETENCES

- Agir avec intégrité et professionnalisme
- Créer, développer et utiliser son réseau
- Prendre du recul
- Savoir écouter
- Travailler orienté résultats
- Excel, Word, Outlook
- Maîtriser les techniques d'animation de groupe
- Fonctionnement de l'administration communale et de ses services
- Procédure, directives, règles de déontologie
- Règlement communal
- Recommandations de l'ONE en matière d'accueil de la petite enfance et ses applications au quotidien
- Réglementations en matière de la santé petite enfance
- Rédaction de rapports et notes

Offre

ENTREE EN SERVICE: 26.07.2021 – Contrat à durée indéterminée 18h/semaine.

AVANTAGES: Chèques-repas de 7,00 €/jour de prestation, abonnement STIB, assurance hospitalisation, prime vélo, prime piéton, équilibre vie privée/vie professionnelle, 36 jours de congé annuel au pro rata de l'horaire, assurance pension complémentaire à charge de l'employeur pour le personnel contractuel, réductions sur Tour opérateurs.